



## CONFÉRENCE DES ORDINAIRES DE LA SUISSE ROMANDE

Communiqué de presse du 28 juin 2005

---

**La Conférence des Ordinaires de Suisse Romande (COR) s'est réunie vendredi 17 juin 2005 au Vicariat épiscopal à Lausanne.** Elle a traité entre autres des points suivants :

- La Formation dans ses diverses réalisations et ses divers lieux a été le point central de ses réflexions. La COR l'a fait en présence du Père Jean-Blaise Fellay, responsable du CIFT (Centre interdiocésain de formation théologique) et de l'abbé Pierre-Yves Maillard.

La COR a réfléchi à 4 demandes provenant du CIFT, présentées par le Père J.-B. Fellay.

1. Elle a répondu favorablement à la demande du CIFT en ce qui concerne l'organisation d'une année de formation théologique et spirituelle dénommée « Croire et comprendre », dès l'année 2006 et ad experimentum durant 3 ans.  
Prolongement de l'École de la foi qui fermera ses portes en 2006, cette année de propédeutique théologique sera très utile à plus d'un titre. Elle sera organisée par l'Institut de formation aux ministères (IFM) pour ceux et celles qui auraient besoin d'une passerelle pour entrer en Faculté de théologie. Elle sera offerte aux membres de communautés religieuses comme voie de formation théologique après le noviciat, à ceux et celles qui voudraient faire une année de recyclage théologique, aux candidats au diaconat permanent, aux professeurs de religions cherchant une formation de base, à des animateurs(trices) en milieu de vie, exerçant une profession sociale et caritative.
2. Elle a décidé de mettre sur pied une commission ad hoc pour coordonner les formations de base cantonales, qui sera constituée sous la responsabilité du CIFT.
3. Elle est favorable à l'ouverture de l'IFM à des membres de communautés religieuses.
4. Elle est favorable à l'ouverture de l'IFM à des personnes exerçant une profession de type social et caritatif.

Ces trois réalisations à venir sont aussi « ad experimentum » pour 3 ans.

La COR a accueilli la synthèse rédigée par l'abbé Pierre-Yves Maillard de trois documents importants :

- Directives générales pour la formation au ministère presbytéral en Suisse (CES 2000),
- Formation aux ministères et aux services pastoraux en Suisse romande. Concept global (COR 2003),
- Laïcs mandatés au service de l'Église (CES 2005).

Cette synthèse est intitulée « Directives pour la formation et l'engagement des agents pastoraux en Suisse romande ».

La COR se réjouit du pas suivant, à savoir de la relecture, à la lumière de cette synthèse, de « l'ordonnance cadre pour la formation au service d'assistant pastoral en Suisse » : relecture pour la formation en Suisse romande. Ce travail a déjà commencé.

LA COR remercie le Père J.-B. Fellay et l'abbé Pierre-Yves Maillard pour leur présentation et surtout leur travail.

La COR a pris connaissance du message des responsables du Centre catholique romand de formation permanente (CCRFP). Elle s'est arrêtée particulièrement sur deux points importants.

- Elle a accepté la nouvelle tarification des prestations du CCRFP en vue d'augmenter les recettes, suite à l'application du contrat de prestations.
- Elle a pris connaissance de la demande de la collaboration Œcuménique entre le CCRFP et l'OPF (Office protestant de formation). Elle donnera sa réponse à cette demande lorsque la synthèse et le point auront été faits en ce qui touche le domaine des diverses formations en Suisse romande.

Elle a pris connaissance du rapport du CCRFP et de ses activités pour l'année pastorale 2005 – 2006. Elle remercie les responsables du CCRFP pour le grand travail accompli.

À la suite de cet important dossier de la formation, plusieurs points ont été traités, dont les principaux :

- Un groupe de travail a été formé pour faire le point sur tout ce qui existe dans le domaine de la formation permanente en Suisse romande.
- Consciente de l'importance de la pastorale des gens du voyage, la COR soutient la formation d'une personne engagée dans la pastorale auprès d'eux.
- La COR se réjouit de l'évolution du Centre catholique de Radio et Télévision (CCRT) et salue l'entrée en formation d'un collaborateur pour l'avenir.
- La COR a accepté que la Journée mondiale de la Jeunesse(JMJ), lorsqu'elle n'est pas célébrée au niveau mondial en présence du Saint-Père, soit célébrée au niveau de la Suisse romande en un lieu – et non pas dans chaque diocèse - et cela le dimanche des Rameaux. Cela permet aux jeunes des différents diocèses de travailler ensemble et d'unir leurs forces pour vivre des temps forts en Suisse.
- La COR encourage les organisateurs des 40<sup>e</sup> Journées internationales des Centres de préparation au mariage (CPM) en mai 2006 à Sion. Elle en appelle à la générosité des fidèles pour que des participants du Tiers Monde puissent être accueillis.
- La COR a reçu Messieurs Bernard Galataud et Urs Joerg, de la Société biblique suisse qui ont remis à chacun une nouvelle Bible expliquée, en français courant. L'abbé Dominique Rimaz, du Centre romand des Vocations, a offert à chacun le DVD « A vous de jouer », réalisé par M. Jean-Claude Boillat, pour l'année des vocations sacerdotales.

+Denis Theurillat  
Président de la COR

Soleure, le 28 juin 2005